

Anne, Brigitte et Nathalie vous accueillent en mairie chaque :

Lundi: de 10 h à 12 h

Mardi: de 10 h à 12 h

de 14 h à 16 h

Mercredi: de 10 h à 14 h

Jeudi: de 10 h à 12 h

de 14 h à 16 h

Vendredi : de 10 h à 12 h

Samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone :

03 29 50 07 09

Urgence (nuit):

06 70 35 22 90

Fax:

03 29 50 78 44

E-mail:

commune detaint rux@wanadoo.fr

Adresse:

5, chemin de la Mairie 88100 TAINTRUX

LE TAINTRUSIEN

Editeur : Mairie de TAINTRUX Directeur de la publication : P. CHACHAY

Équipe de rédaction : F. GUILLEMIN, M. CHAMPREUX, JL. CUNY, G. VENNET,

 ${\sf R.~VILLENEUVE}$

Impression: L'ORMONT IMPRIMEUR

ST-DIE-DES-VOSGES







LES VŒUX DU MAIRE



Chères Taintrusiennes, Chers Taintrusiens, Cher(e)s ami(e)s,

La crise sanitaire m'oblige à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux, nous privant ainsi d'une rencontre amicale.

Vous êtes nombreux à regretter ces moments d'échange. Je les partage avec vous.

C'est donc par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, que je m'adresse à vous tous.

Comme je vous l'ai annoncé précédemment, vous avez été nombreux à m'avoir accordé votre confiance et par la même nombreux à valider nos projets.

Je vous renouvelle mon plus complet engagement dans mes fonctions que vous m'avez confiées.

Dès le 24 mai 2020, date de notre installation, plusieurs commissions ont été créées et la nouvelle équipe municipale, que j'ai l'honneur et le plaisir d'animer, s'est aussitôt mise au travail.

Les propositions de la commission travaux - voirie ont permis de mettre en œuvre la poursuite du programme routier jusqu'en 2025 et de réaliser des travaux urgents d'entretien de voirie, du réseau d'eau et des bâtiments communaux.

(Cf. pages suivantes)

La commission information - communication élabore, sans coût de rédaction et de mise en page, ce bulletin municipal. Cette commission travaille également sur la création d'un site internet interactif, pour informer en temps réel les administrés, ainsi que sur la mise en place d'un point service en mairie, qui ouvrira ses portes cette année, apportant ainsi une aide essentielle aux démarches administratives en ligne. Pour le bien-être et la sécurité de nos écoliers, la

commission des affaires scolaires, quant à elle, travaille sur l'amélioration de la pause méridienne, sur la réforme de la garderie et du transport scolaire.

La commission sécurité incivilité vient de rendre ses propositions. La vitesse étant l'une de nos préoccupations, certains quartiers se verront limités à 30km/h. Plusieurs carrefours seront aménagés et l'ensemble de la voirie communale sera limitée à 7T500.

Je compte sur le civisme de chacun d'entre vous, pour améliorer la sécurité sur les routes de notre village. (Cf. Page suivante)

Un nouveau pylône relais de téléphonie mobile, couvrant les zones à faible réception, de Chevry, du Paire, de la Bource et du Petit Paris, avec apport financier annuel non négligeable, verra le jour cette année.

Ce qui me préoccupe depuis plusieurs années, est le devenir du Haut-Fer.

L'ancien hôtel-restaurant laissé à l'abandon depuis une dizaine d'années, propriété de la commune depuis 2012, coûte annuellement, en impôts fonciers, à la collectivité. Nous allons lui redonner une nouvelle jeunesse.

En complément des subventions habituelles, l'Etat vient de lancer un plan de relance énergétique d'aides à la

réhabilitation des bâtiments publics existants. C'est le moment d'investir.

La réhabilitation du Haut-Fer en complexe associatif et sportif ainsi qu'en logements locatifs (1 T4 et 4 T1) est engagée.

L'étude de faisabilité a été adoptée lors du conseil municipal du 20 novembre 2020.

L'appel d'offres à maîtrise d'œuvre est en cours.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2021, pour s'achever fin 2023.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à un montant de 1.900.000 € TTC.

Dans ses mémoires du large, Éric Tabarly a écrit « la confiance est un élément majeur, sans elle, aucun projet n'aboutit ». C'est réellement ce que cimente notre nouvelle équipe et je souhaite que nous poursuivions, tous ensemble, le même cap.

Je suis heureux de constater que nous formons une équipe soudée qui ne cesse de chercher votre satisfaction.

Je la remercie et je souhaite que 2021 soit également l'année des moments constructifs pour notre commune.

Je souhaite également remercier nos agents municipaux pour les travaux accomplis et pour les bonnes relations que nous entretenons, qui participe ainsi à la bonne marche de notre action commune.

Je remercie, en ces moments particulièrement difficiles, nos enseignants pour leurs investissements et leur mission auprès de nos plus jeunes.

Je n'oublie pas nos sapeurs-pompiers pour leurs engagements et leur disponibilité sans faille et je leur souhaite un bon aménagement, dans leur nouvelle caserne, qui verra le jour cette année.

J'adresse mes remerciements aux forces vives de notre village qui, malgré la crise sanitaire, ont poursuivi, avec bien des difficultés, et après bien des efforts, leurs travaux et leurs activités: nos associations, nos artisans, commerçants et entrepreneurs, sans oublier les membres des équipes paroissiale et de la chorale.

Je tiens aussi à mettre à l'honneur nos jeunes méritants scolaires et sportifs 2020. (Cf. page suivante)

Je souhaite la plus belle des années à tous ceux qui ont choisi de s'installer sur notre commune, j'espère qu'ils seront pleinement satisfaits de leur choix.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés, pour nos aînés et plus particulièrement à ceux qui sont hébergés en EHPAD, dont la crise sanitaire impacte fortement leurs relations familiales et sociales.

Enfin, au nom de tout le conseil municipal, je vous adresse à tous mes vœux de santé, de réussite professionnelle, de joies familiales et amicales, en espérant que 2021 soit l'année de la victoire contre ce virus, afin de retrouver tous ensemble une certaine douceur de vivre.

Dans l'attente du plaisir d'enfin pouvoir nous retrouver et nous rassembler, je vous prie de croire, chères Taintrusiennes et chers Taintrusiens en l'assurance de mes sentiments fidèles et amicaux.

Surbout, prency bien sois de vous. Bien à vers tous. votre maire fuel

Actualités

Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives en ligne ou auprès des diverses administrations, nous mettons en place, pour nos administrés, un « point service d'aides » en mairie.

Ce point service sera activé par M Jean-Luc CUNY, premier adjoint, délégué aux affaires municipales et Mme Brigitte COLIGNON, secrétaire de mairie.

Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie (03.29.50.07.09), sachant que ce service sera ouvert les mardis et jeudis de 10h00 à 12h00.

Vers un report des élections départementales et régionales :

Prévues en mars 2021, ces deux élections sont reportées, à ce jour, en juin 2021 en raison de l'actuelle crise sanitaire.

Cimetière:

La procédure de reprise des concessions à perpétuité en état d'abandon se poursuit.

Le second constat a été effectué le 22 octobre 2020 et dans quelques semaines la reprise sera validée par une délibération du Conseil Municipal.

La liste de ces concessions est consultable aux heures d'ouverture de la Mairie.

Agenda

Deux épreuves spéciales NOIRMONT-MARMONFOSSE du $36^{\rm ème}$ « Rallye Vosges Grand Est » auront lieu le dimanche 13 juin 2021, en partie au Col de Noirmont et aux Rouges Eaux. Départ chemin du Poirier. Arrivée aux Pierres brisées à VANEMONT.

Horaires prévisionnels de fermeture des routes : de 8h00 à 18h45



Deux épreuves spéciales « ES NOIRMONT » du 66^{ème} rallye de Lorraine se dérouleront le samedi 11 septembre 2021 avec le même parcours.

Félicitations

Monsieur le Maire et son conseil municipal tiennent à féliciter 5 lycéens pour leur brillant résultat au baccalauréat en obtenant chacun une mention très bien. Sur le plan sportif, toutes nos félicitations également à 2 judokas qui ont obtenu leur ceinture noire de judo.



Célia LAUMOND Bac S



Lilou MANDRAY Bac S



Maxence HUGUEVILLE Bac Transport fluvial



Axel
JACQUOT
Bac S



Lucas
DEMANGE
Ceinture noire
Judo



Nolan VERBRUGGH Ceinture noire Judo

La vie du village

Protégeons la nuit

Samedi 10 octobre 2020, la commune de TAINTRUX a fait partie des 10 communes déodatiennes qui ont organisé des événements gratuits de sensibilisation autour de la pollution lumineuse.

Dans notre village, une vingtaine de personnes ont participé à une balade nocturne de découverte de la biodiversité, en forêt du Haut Jacques, avec comme accompagnateur, le naturiste Marc NAMBLARD. En parallèle, les éclairages publics ont été éteints toute la nuit.

Cet événement a lieu pour la deuxième année en Déodatie à l'initiative du Pays de la Déodatie.

Visite de la sous-préfète

Le 29 septembre 2020 au matin, nous avons eu l'honneur de recevoir Mme Carole DABRIGEON, nouvelle Sous-Préfète de l'arrondissement de SAINT-DIE-des-Vosges. Le maire lui a présenté la commune sous forme d'un diaporama relatant l'historique et la vie du village, le patrimoine, le personnel communal ainsi que les projets en cours. Au-cours de cette visite, elle s'est entretenue avec deux artisans taintrusiens, sur l'emploi de jeunes apprentis.

Le 23 octobre 2020, en fin d'après-midi, à la salle polyvalente, accompagné du directeur Départemental des Territoires d'Épinal, Mme la Sous-Préfète a présenté, aux maires et aux présidents des communautés de commune de l'arrondissement de SAINT-DIE-des-Vosges, les aides et subventions de l'état aux profits des collectivités territoriales (DETR et DSIL). Le directeur départemental a, quant à lui, fait une présentation du plan de relance énergétique, mis en œuvre par le gouvernement.

FIG

La commune de TAINTRUX a de nouveau accueilli cette année une conférence décentralisée du Festival Internationale de Géographie.

Le 3 octobre 2020, le géographe Patrice PAUL, maitre de conférence à l'université de STRASBOURG a animé devant une cinquantaine de personnes une soirée dédiée au changement climatique en Alsace et dans le massif Vosgien.



Cérémonies patriotiques

La cérémonie du 11 novembre a rendu hommage à nos morts avec un public restreint, crise sanitaire oblige.

Monsieur le maire, la quatrième adjointe, le chef de corps des sapeurs-pompiers, les présidents des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux (AFN, Souvenir Français et Maquis de Corcieux) ont déposé 3 gerbes, réparties au carré militaire et au monument aux morts.



Sangliers

sans distinction de sexe.

Les dégâts causés par les sangliers dans de nombreuses propriétés ont fait l'objet de beaucoup de plaintes et d'une pétition.

En réaction, le 15 novembre 2020, le maire a organisé une réunion pour faire le point avec les représentants départementaux de la chasse et de la biodiversité, de l'O.N.F, des forêts privées, du monde agricole, des administrés et des élus. Sur le département, la population de sangliers ne cesse de croître et notre territoire de chasse est très vaste. Toutefois des possibilités d'amélioration de la gestion de la chasse communale ont été proposées, notamment des tirs diurnes et nocturnes assurés par les louvetiers et l'augmentation des prélèvements par les chasseurs taintrusiens de tous sangliers

A l'avenir, pour remédier à ce phénomène grandissant, le maire se réserve le droit de demander l'organisation de battues administratives et de faire pression, pour limiter l'agrainage du sanglier sur notre territoire.

1^{er} Novembre : zoom sur la fête du terroir avec nos producteurs taintrusiens

Du miel bien de chez nous.

Manuel NEUGART habite un chalet à proximité du Haut Fer de Brouaumont.

Passionné d'apiculture depuis longtemps, il en a fait son activité principale depuis 2016.

Son miel de sapin et son miel de montagne ont été médaillés d'or en 2017 et 2018 (agréé CETAM). Ils s'exportent jusqu'en Bretagne et dans le Sud.

Vous pouvez également visiter le rucher en famille en prenant contact sur le site :

rucher-maeve-neugart.fr

Vous y trouverez également plein de renseignements sur les abeilles!





Les cocos d'Max

Sylvie PETITNICOLAS est installée **au Poirier** avec ses 250 poules et quelques dindons depuis décembre 2019.

Cette passionnée d'animaux, après avoir exercée des activités de toilettage et de soin aux chevaux, se fera un plaisir de vous livrer des œufs extra-frais.

Vous ne trouverez ces œufs de qualité dans aucune grande surface.

Pour la contacter : 06 25 54 22 27 sylvie.petitnicolas@hotmail.fr

La famille HAUSS

Manuel a commencé la fabrication de son fromage de chèvre pour sa propre consommation alors qu'il habitait encore à MANDRAY.

Maintenant la famille s'est installée au Mézé avec 12 chèvres.

Chez eux, tout est fait à la main, y compris la traite. Ils se sont diversifiés en vendant aussi du lard, du saumon et de la truite fumée, du canard, du lapin, de la terrine, le tout issu du label EQR (sans antibiotique et sans OGM).

Vous pouvez passer commande au 06 46 87 28 80.





L'Echauguette, 18 chemin de la mairie

Didier KERNER continue vaillamment à nous cuisiner de bons petits plats malgré le confinement. Installé depuis 2014, notre restaurateur répond aux commandes 5 jours sur 7 pour vous communiquer son menu.

Pour cela, inscrivez-vous sur:

cuisto27@gmail.com

ou téléphonez au : 03 29 56 67 53

ou glissez un mot dans la boîte de la boulangerie.

Chaque lundi, vous pouvez également trouver votre dépôt de pain et votre journal à L'Echauguette.

La boulangerie du centre

Aurélie et Mikaël FLAYEUX vous accueillent depuis 2014

Ils vous proposent leurs deux produits phares : la baguette tradition et le pâté lorrain, sans compter leurs pains spéciaux aux fruits ou aux noisettes.

Petit détail qui a son importance : Mikaël utilise les œufs et le miel des producteurs taintrusiens pour ses pâtisseries.

En outre, dans leur commerce, vous pouvez trouver de l'épicerie de dépannage, le journal, les œufs de Sylvie, les fromages de Manuel, le miel de Julien et un point poste.

Qui plus est, Mikaël prévoit une tournée de distribution du pain sur Rougiville

Ouvert de 7h à 12h45 et de 16h30 à 19h sauf le lundi et le dimanche après-midi.



Meilleurs vœux à nos seniors



Les membres du CCAS ont eu le plaisir de préparer et d'offrir les 250 colis aux seniors de la commune. Ce fut aussi l'occasion de distribuer des masques et de renseigner le plan communal de prévention des risques naturels pour les personnes âgées et vulnérables afin d'intervenir au plus vite si nécessaire en cas de catastrophes naturelles (tempête, inondation, chute de neige importante ...).

Malheureusement, la crise sanitaire ne nous aura pas permis de leur offrir la possibilité d'un repas en commun.



Travaux

RESSOURCE EAU POTABLE

Sur nos zones de captage, existe un périmètre de protection visant à prévenir les risques de pollutions ponctuelles ou diffuses sur un des points de prélèvement d'eau pour la consommation humaine. Son objectif est d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter le déversement de substances polluantes à proximité immédiate du captage.

Dans ce cadre, notre équipe du service technique s'est mise au vert pour gravir les fortes déclivités qu'emprunte notre ressource en eau potable.

Au milieu des fougères et arbustes de tous genres, coupe et débroussaillage donnèrent au bout de quelques jours une autre vision de nos différents périmètres de captage.





EGLISE SAINT GEORGES

Le style gothique et renaissance de notre église Saint Georges, lieu de culte religieux de nos paroissiens de Notre Dame du Val de Meurthe, ne résiste pas, au temps qui passe.

Au-dessus de l'allée principale, l'apparition d'humidité sur les plâtres du plafond ne laissait aucun doute quant à d'importantes infiltrations d'eau.

Nous avons visité la sous pente et contrôlé les ouvertures existantes en toiture.

AS Charpente de TAINTRUX a procédé au remplacement de ces deux dernières, de la faitière et de quelques tuiles. Ceci permet de maintenir le bon état de la nef paroissiale.

LES ENCOMBRANTS

La première remise en fonction de la collecte des gros objets n'a malheureusement pas été interprétée de la même manière sur l'ensemble de notre commune.

Pour rappel, les gros objets doivent être matériellement impossibles à véhiculer, dito Le Taintrusien n°1. Chaussures, poupées d'enfants, cartons et bien d'autres illicites ne seront pas ramassés par le service technique de notre commune. Si cela venait à se reproduire, nous serions dans l'obligation de suspendre, voire d'arrêter cette collecte.

Tout doit être déposé pour le premier lundi d'avril et d'octobre, 8h.

A noter que ces encombrants représentent 11 tonnes de produit divers et que la location d'un camion grue a bien facilité l'enlèvement de ces derniers.



DECHETS

Les produits dangereux (piles, néons, batteries, pneumatiques, cartouches d'encre, solvant, peinture, bouteille de gaz, huile...et encore bien plus étonnant, seringues, poches de sang et d'urines) nécessitent un tri.

Impérativement, il y a lieu de se rapprocher des sites appropriés tel que les grandes surfaces, les pharmacies, vos propres poubelles...et en dernier recours, les déchetteries de proximités.

Les déchets dangereux ou à risques représentent 3% des déchets produits en France et sont toxiques pour l'homme et l'environnement.

Le service technique de la commune de TAINTRUX n'est pas le dépotoir de la négligence de certains administrés. Lors de ses tournées de nettoyage, il devient de plus en plus exposé et n'est pas à l'abri d'une piqure ou d'une quelconque contamination.

Son activité est là pour donner un tout autre sens à la Communauté.

Abandonnés dans la nature, ces produits contribuent au dérèglement de notre écosystème.



CARREFOUR CHEMIN CROIX SAINT GEORGES / CHEMIN DE LA HAUTE FOSSE

Pris en compte par le Conseil Départemental des Vosges, contrôlé par l'Unité Territoriale Est basée à SAINTE MARGUERITE, un renouvellement de la couche de roulement sur le chemin de La Ville du Pré, en direction du col de l'Anozel, a aussi permis de renforcer la structure de cette ancienne chaussée.

L'opportunité d'aménager le carrefour des chemins de La Haute Fosse-La Basse Fosse-Croix Saint Georges par la pose de bordures et une refonte de l'ilot en place devenait évidente.

Tout en conservant l'emprise de la couche de roulement existante, cette concrétisation permet de maintenir en état le bord extérieur de la chaussée toujours circulé pour cause de croisement trop rapide, diminuer la vitesse on ne peut trop excessive à cet endroit, favoriser une circulation sécuritaire, protéger l'abord du pont des sorties de route, rendre plus accessible un carrefour, donner un autre sens dans l'approche de notre agglomération, si petite soit-elle.

Pour renforcer la cohésion locale, Monsieur le Maire compte sur le civisme de chacun pour lutter contre l'insécurité routière, en respectant d'une part les obligations de voirie, liées notamment aux plantations privées envahissantes et d'autre part en laissant libre de tous matériaux ou objets les emprises communales.



APPARTEMENT DU PRESBYTERE

Appartement sitôt libéré, sitôt occupé par notre service technique pour un tour d'horizon des éventuels réparations ou aménagements à prendre en compte.

Après quelques réfections et mise en sécurité diverses, le futur locataire pourra le mettre à son goût.

ACCESSIBILITE APPARTEMENT AUBERGE DE L'ECHAUGUETTE

Il est des chantiers dont on ne voit ni le commencement, ni la réception.

Une modification de l'accès à l'appartement situé au-dessus de l'auberge de l'Echauguette et mise en location sous la mandature précédente, permet de rendre indépendant cet accès tout en favorisant la création d'un jardin par ses locataires.

Des places de stationnement seront créées par le service technique de notre commune.

Réalisée par DB Service, installé à TAINTRUX, la modification reste dans les éléments de la construction de l'auberge : simple, redimensionnée et sécurisante.





TRAVAUX DE VOIRIE 2021-2025

Nous nous devons de préserver notre voirie, base de nos déplacements quotidiens.

Une reconnaissance sur la viabilité de nos différentes voies communales a permis de statuer sur le lieu et le type de travaux envisageables.



Un programme routier sur près de 12 km de long, basé sur les cinq années à venir, détermine d'autres engagements, de nouveaux aménagements, des modifications sécuritaires et une faisabilité de nos projets.

Un arrêt de bus au centre de Rougiville sera également matérialisé sur la RD31, sens ST Dié – Taintrux.

Les travaux commenceront dès 2021.





Du côté des écoles

Les arbres de certaines parcelles sont très abîmés.

Ils seront remplacés par des chênes rouges que les élèves de Mme BOUSSIER auront le plaisir de faire grandir sous la supervision de Frédérique GUILLEMIN, adjointe aux affaires scolaires et Franck SAINT-DIZIER, conseiller délégué à la forêt et référent pour l'écologie au sein de notre commune.





Le projet débute par l'explication des objectifs poursuivis et par une reconnaissance des essences d'arbres en forêt.

Les sciences, c'est bien mieux sur le terrain!



Franck a préparé une bande de plantation au-dessus du terrain de l'école.

Les enfants peuvent y planter leurs glands et pourront veiller à la croissance des jeunes semis qui seront remis en parcelle dès que possible.

Les écoliers verront le résultat de leur action avant de partir au collège!

Les enfants choisissent les glands dans un premier temps. Ils pourront ensuite prendre des châtaignes, des marrons pour un deuxième semis.

L'environnement : c'est l'affaire de tous, dès le plus jeune âge

Noël à TAINTRUX

Dans un contexte difficile imposé par la COVID 19, la période s'annonce morose. C'est pourquoi il est essentiel de garder en tête l'esprit des fêtes de fin d'année.

Les décorations de Noël ont fait leur apparition fin novembre.

Le grand sapin a trouvé sa place devant la salle polyvalente et un autre a fait son apparition devant la mairie.

Les décorations devant la mairie, réalisées par les enfants de l'école uniquement en matériaux naturels, ont pour but d'avoir un sapin entièrement biodégradable.



Ce sapin a été prélevé uniquement parce qu'il n'avait pas sa place pour constituer une forêt d'avenir. En plus, il était devenu dangereux en cas de tempête pour la maison de Mme et M Jean COLIN qui en ont fait don généreusement à la commune. Nous les en remercions.

Ensuite, ce sapin et ses décorations seront déposés en forêt communale de TAINTRUX où ils pourront se décomposer pour apporter la matière organique nécessaire aux futurs arbres.

Arbres que les élèves préparent depuis l'aventure : « Reboisons les forêts de la commune ».

Ce projet a été mené à bien grâce Mme BOUSSIER et à ses élèves de CE1 et CE2, sous la supervision du lutin de la forêt LULU.

Saint-Nicolas en visite dans les écoles du village avec père Fouettard



A la maternelle, les enfants ont dansé et chanté pour Saint-Nicolas.

Ils ont pu dialoguer avec lui.
Des cahiers ont été
confectionnés avec les dessins
des enfants par les enseignants.
Ce cadeau fut très apprécié.

A l'école élémentaire, les enfants et les enseignants ont accueilli Saint- Nicolas et Père Fouettard dans la cour.

Chants du patrimoine, poèmes, chants transformés et dessins se sont succédés pour le plaisir de tous.



Lors de cette animation, les enfants ont reçu des bonbons, des paquets de friandises offerts par l'association ECLAT et une brioche offerte par la municipalité. Les gestes barrières ont été respectés par tous.

Tous les acteurs de cette journée sont à remercier vivement afin que perdure cette activité festive fort appréciée des enfants du village.

Histoire locale

Grand Rabbin Abraham BLOCH

Issu d'une famille alsacienne qui a opté pour la France en 1870, Abraham BLOCH est né à PARIS le 7 novembre 1859 et a fait ses études au Séminaire Israélite entre 1877 et 1883.

Il a été successivement rabbin à REMIREMONT en 1884 puis en 1897, grand rabbin d'ALGER en 1897 et de LYON en 1908.

En juillet 1913, malgré son âge (53 ans !), il se porte volontaire comme aumônier militaire pour le 14^{ème} corps d'Armée. Il est mobilisé le 1^{er} août 1914 et rattaché à un groupe de brancardiers.

La déclaration de guerre le ramène sur le front des Vosges. Le 29 août 1914, au col d'Anozel, le Grand Rabbin Abraham BLOCH est tué sur le coup par un éclat d'obus en portant un crucifix à un soldat catholique mourant qui l'a pris pour un prêtre. Cet acte héroïque et cette mort exemplaire vont faire de lui un symbole de l'Union Sacrée de tous les Français face à la menace allemande.

Le 2 septembre 1934, en haut du col d'Anozel, une stèle a été érigée et inaugurée en l'honneur du Grand Rabbin Abraham BLOCH, Aumônier aux armées françaises.

Pendant la seconde guerre mondiale, lors de l'occupation allemande, pour éviter sa destruction, cette stèle a été démontée et cachée, par des taintrusiens courageux, au péril de leur vie.

Chaque année, la commune de TAINTRUX commémore cet événement.

Abraham BLOCH repose à SAINT-DIE-DES-VOSGES, au cimetière communal de la rive droite.



Etat civil

Bienvenue à :

Loïc HOLVECK, le 3 septembre 2020 de Aurélie LECOMTE et Philippe HOLVECK

Mila NOEL, le 5 octobre 2020 de Mélissa BOH et Pierre-Aimée NOEL

Félicitations pour leur mariage :

Diane SOULIE et Nicolas CLICHE le 29 août 2020

Toutes nos pensées aux familles de :

Chantal FREYERMOUTH le 18 août 2020 Ginette BARADEL le 26 août 2020 Jean-René COLLOMBIER le 11 octobre 2020 André THOMAS, le 5 novembre 2020

Permanences du maire et de ses adjoints :

Pierre CHACHAY:

Lundi de 10 h à 12 h Jeudi de 10 h à 12 h Samedi de 10 h à 12 h

Jean-Luc CUNY :

Mardi de 10 h à 12 h Jeudi de 10 h à 12 h

Gilles VENNET:

Mercredi de 10 h à 12 h Vendredi de 10 h à 12 h

Frédérique GUILLEMIN : Mercredi de 10 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h

Florence RICATTE:

Lundi de 10 h à 12 h Samedi de 10 h à 12 h